



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUE DE PRESSE

De l'harcèlement et des agressions contre les journalistes

Bruxelles, le 28 avril 2017 -

La Députée fédérale Katrin JADIN (MR) a interrogé le Ministre de la Justice Koen GEENS(CD&V) sur l'harcèlement et les agressions contre les journalistes.

Ce mercredi, la Députée Fédérale Katrin JADIN a interrogé en Commission le Ministre de la Justice à propos de l'harcèlement et les agressions contre les journalistes. La Députée se basait sur une étude réalisée le 20 avril 2017 par le Conseil de l'Europe sur le sujet qui a été réalisée en réponse aux augmentations de violences contre les journalistes. Elle révélait notamment que beaucoup de journalistes seraient exposés à la violence physique et au cyber-harcèlement, un tiers des personnes ayant participé à l'étude ont été victimes d'agression physiques.

Le Ministre de la Justice dans sa réponse à la Députée a souligné que la réalisation de l'étude a eu lieu par voie de questionnaires auprès de 940 journalistes repartis dans les différents Etats concernés et qu'il serait donc **dangereux d'en tirer des conclusions générales**.

Selon les informations, il n'y aurait que **peu d'incidents connus dans notre pays** dans lesquels les journalistes auraient été victimes de violences ou menace en lien avec l'exercice de leur profession et souligne que **notre Etat de droit a instauré de nombreuses garanties en vue de la protection de la liberté d'expression et du journalisme et que cela reste une priorité de l'Etat**.

Pour plus d'informations contactez la Députée fédérale Katrin Jadin:
GSM : 0478 333 417 | Courriel : kattrin@jadin.be